

## PRESTATION

### Lutter contre les problématiques de ruissellement



#### Diagnostic de bassin versant et propositions d'aménagement

Vos conseillers effectuent un diagnostic de bassin versant en recensant auprès des agriculteurs les problématiques qu'ils rencontrent, les pratiques agricoles du territoire, les éléments structurants en place ainsi que l'occupation du sol. Ils réalisent la visualisation cartographique des enjeux et solutions et participent à la construction d'un plan d'aménagement avec les agriculteurs et les acteurs locaux. Un accompagnement est aussi apporté sur la recherche de financements.

Plusieurs communes ont déjà sollicité nos services, comme celle d'Alland'huy-et-Sausseuil pour lutter contre des problématiques de ruissellement.

**Tarif : sur devis.**



#### Remanier le parcellaire agricole pour mettre en place des aménagements préventifs

Des problématiques d'érosion sur vos parcelles ? Des coulées de boues récurrentes sur votre commune ? Des aménagements à intégrer dans le parcellaire agricole ?

Afin de limiter les effets d'érosion et coulées de boues, le sens de travail des parcelles et le positionnement de haie et bandes tampons peuvent être étudiés en lien avec l'UDASA. Plusieurs outils de restructuration foncière peuvent faciliter la mise en oeuvre de ces aménagements : l'aménagement foncier, agricole, forestier et environnemental ou les échanges à l'amiable.

Une journée de formation sur votre commune peut être proposée afin de vous aider à choisir l'outil le plus adapté à votre situation et initier la démarche. La Chambre d'Agriculture peut accompagner ensuite l'ensemble du projet jusqu'à l'acquisition foncière des terrains et la tenue des travaux.

**Tarif : sur devis.**



#### Création d'associations de propriétaires

Mettre en place une Association Syndicale Autorisée (ASA) ou une ASP permet d'assurer une gestion territoriale par les locaux. L'implication des propriétaires garantit la durabilité des actions.

L'objet peut porter sur l'entretien des cours d'eau et/ou des chemins. La création d'une ASA nécessite une co-construction politique et administrative avec la communauté de communes, les communes et les propriétaires. Quelques exemples de création d'associations de propriétaires : ASA de chemins de Roizy et ASA des 6 Communes (Ruisseau de Saulces Champenoises).

## Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode



**Tarif : sur devis.**

**VOS INTERLOCUTEURS :**

- **Adrien DEMAULJEAN -**  
adrien.demauljean@ardennes.chambagri.fr -  
03.24.36.64.45;
- **Benoît HARBOUX -** b.harbox@ardennes.chambagri.fr -  
03.24.36.64.43.

